



COMMUNIQUE de l'Enseignement catholique ORLEANS – BOURGES et de la direction de Saint Paul Bourdon Blanc

Orléans, Le 10 Avril 2025.

Après que des personnes victimes aient saisi la justice, les médias se font l'écho d'une situation dénonçant des faits graves subis par des élèves de l'ensemble scolaire Notre Dame de Bétharram (64) entre les années 1957 à 2004.

Les faits dénoncés sont d'une très grande gravité. Nous pensons d'abord aux personnes victimes et regrettons avec force que des jeunes et leurs familles aient été trahis par des éducateurs. Un établissement scolaire doit être un lieu de sécurité.

Cette situation dramatique a une résonance au sein de notre établissement, Saint Paul Bourdon Blanc.

En effet, une des personnes ayant été placée en garde à vue a occupé le poste de conseiller d'éducation au lycée Saint Paul Bourdon Blanc à Orléans (1997 – 2005).

A ce jour, aucun élément susceptible de relever une pratique éducative déviante ne nous a été communiqué.

Le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique rappelait, ce 21 février, par note adressée aux responsables de l'Enseignement Catholique, que « *Tout doit être mis en œuvre – et avec détermination – pour que la parole soit libérée, la lumière soit faite, dans une coopération sans réserve, sans restriction, avec les autorités publiques compétentes* ».

Ainsi, nous rappelons la possibilité de :

- Faire un signalement auprès du procureur de la République d'Orléans, seul en mesure de diligenter des investigations sur des faits susceptibles de revêtir une qualification pénale
- Prendre contact avec La Direction de l'Enseignement catholique des diocèses de Bourges et d'Orléans : coordonnées par le site ec-berryloiret.fr

Nous assurons notre détermination pour garantir la sécurité de chaque personne, élève et personnel, accueillie dans les établissements de l'interdiocèse.

Sébastien Gomez
Chef d'établissement
Saint Paul Bourdon Blanc

Jean-Pierre Bonnet
Directeur enseignement catholique
Bourges et Orléans